

## Les communs et la loi

Le lundi 5 octobre 2015 de 18h15 à 20h30

Mozilla – 16 bis Boulevard Montmartre, 75009 Paris

Métro : Richelieu Drouot

Les communs sont portés par des collectifs formels ou informels, et mettent en place leur propre gouvernance pour organiser le partage de ressources. Pour autant, quel est leur rapport à la puissance publique et à la loi ? Ont-ils besoin de la loi pour être protégés et grandir ? De quel imaginaire législatif sont-ils porteurs ? Les partenariats publics-communs sont-ils une réponse aux défis d'aujourd'hui et de demain ?

Débats croisés autour des expériences de la France et de l'Italie, avec

**Axelle Lemaire**, Secrétaire d'État chargée du numérique

**Stefano Rodotà**, juriste, ancien parlementaire italien, ancien président du G29, promoteur des communs en Italie

**Benoit Thieulin**, Président du Conseil National du Numérique

Débat animé par **Valérie Peugeot**, Vecam

*Inscription gratuite nécessaire*

<https://www.eventbrite.fr/e/billets-les-communs-et-la-loi-18795303258>

Dans le cadre du festival <http://tempsdescommuns.org/>

avec le soutien de :



Vecam est une association créée en 1995. Anticipant que l'information, les productions culturelles et le savoir connaîtraient une numérisation croissante, que toutes les forces structurant les sociétés humaines seraient concernées, les fondateurs de Vecam souhaitaient que les citoyens et la société civile soient partie prenante des réflexions et actions de ce grand basculement.

Le rôle de Vecam est de donner aux citoyens les moyens de s'interroger, comprendre, débattre et s'appropriier ces transformations. C'est au décryptage politique et social de l'ère numérique que l'association tente de contribuer. Vecam entend également faciliter les usages développés par et pour les associations, les mouvements citoyens ou les individus.

<http://vecam.org/>

c

### Les (biens) communs c'est quoi ?

Une communauté qui s'organise pour répondre à un besoin de société et pour partager une ressource, la faire fructifier, crée un commun.

Des internautes qui contribuent à une carte, à une encyclopédie ou à un logiciel libres créent des communs. Des paysans qui échangent leur semences, partagent leur système d'irrigation ou qui se regroupent pour acquérir des terres agricoles créent des communs.

Des enseignants qui publient leurs cours en ressources éducatives libres, ou des chercheurs qui mettent les fruits de leur recherche en « open access » créent des communs...

Des habitants qui construisent un habitat groupé, mettent en place une coopérative d'énergie renouvelable, ou proposent un plan d'urbanisme pour leur quartier créent des communs.

### Les (biens) communs, ça sert à quoi ?

Les communs permettent à chacun de s'investir, un peu, beaucoup ou passionnément, pour imaginer un autre futur basé sur le partage.

Les communs permettent d'échapper à la pensée binaire « hors du marché ou de l'Etat point de salut » et ouvrent un nouvel imaginaire politique.

Les communs remettent le collectif et la coopération au cœur des transitions en cours ou à construire.

Dans le cadre du festival <http://tempsdescommuns.org/>

avec le soutien de :

